



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
<b>Date</b>	Samedi 15 octobre 2022	<b>Heure de départ</b>	19 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 12 : Partiellement nuageux (Temp. : 6 °C) Vent Sud-Ouest 24 km/h			
<b>État de la piste</b>	Course 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	12	<b>Nombre de courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	119
<b>Total des paris mutuels</b>	\$2,596,042			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Walker, Craig	Pote, Emma	Gillies, Peter

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents) ....

## BUREAU

La Décision #1913055 a été rendue au nom de Craig Yates pour une erreur d'écurie, qui a généré le retrait du cheval, "Big Ace", de la Course 3, déroulée le 14 octobre 2022. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100.

La Décision #1913078 a été rendue au nom de Sylvain Lacaille pour une infraction aux règles sur la stimulation appliquée lors de la Course 2, déroulée le 1<sup>er</sup> octobre 2022, en conduisant le cheval, "No Angel Like Me". Il s'agit de sa 3<sup>e</sup> infraction en moins d'une année depuis sa 1<sup>re</sup> violation.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500 et une suspension de conduite de 15 jours consécutifs, à être purgée du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 2022.

## **COURSES**

### *OSS Gold Super Finals*

Course 1 – Patrick Lang, l'entraîneur du #7, "Sweet Detrmination", n'a pas signalé le changement d'un équipement dans le délai prescrit. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1913126

### **Course 2 – Enquête**

Examen du départ. Le #1, "Ghostly Caper", (S. Filion), et le #2, "Tuscan Prince", (B. McClure), ont tous les deux été remboursés pour les obstructions survenues lorsqu'il n'y avait pas assez d'espace en sortant du virage avant le départ quand ils se sont touchés, entraînant le #1 à faire un bris d'allure.

On a opéré un remboursement de \$126,633.

Lien pour la vidéo d'enquête – [https://youtu.be/2VJ1m\\_zNk4g](https://youtu.be/2VJ1m_zNk4g)

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.